

Le moustique tigre : l'affaire de toutes et tous



41 communes du Val-de-Marne sur 47 (dont Arcueil) sont colonisées par le moustique tigre. Celui-ci peut être vecteur de maladies tropicales comme la dengue, le chikungunya et le zika. L'Agence régionale de santé (ARS) a donc été désignée pour assurer sa surveillance et la lutte contre sa prolifération.

Les communes sont chargées de l'accompagner dans cette démarche notamment en rappelant les gestes de prévention suivants, particulièrement pendant la période estivale :

Où trouve-t-on le moustique tigre ?

Le moustique tigre aime les eaux stagnantes des gîtes créés par l'homme en milieu urbain. Il réapparaît chaque printemps et profite de cette période pour coloniser les contenants de toutes formes : coupelles pour pots de fleurs, pneus usagés, jouets, récupérateurs d'eau de pluie, mobiliers de jardin, piscines non entretenues, bâches, etc.). La femelle pond directement sur les parois asséchées de ces contenants, susceptibles de se remplir d'eau. Une fois dans l'eau, les œufs se développent rapidement : il faut compter environ une semaine pour qu'émergent des moustiques adultes dans des conditions optimales de température. La femelle peut pondre jusqu'à **1000 œufs** durant les 4 à 5 semaines de son existence.

La période d'activité du moustique tigre dans notre région s'étale du mois de mai au mois de novembre. Il se déplace peu et évolue dans **un rayon de 150 mètres autour de son lieu de naissance**.

Ainsi, si vous identifiez un moustique tigre chez vous, c'est qu'il est né près de vous : sur un balcon de votre immeuble, dans votre jardin ou celui de votre voisin. **Votre action et celle du voisinage est donc cruciale pour stopper son développement.**

Comment s'en débarrasser et s'en protéger ?

La vie du moustique tigre est liée à l'eau. L'empêcher d'accéder à tous les contenants susceptibles d'accumuler de l'eau, c'est se garantir un été plus tranquille. Pour éviter sa reproduction et limiter les nuisances, il faut supprimer les lieux de ponte et de développement des larves.

Voici **quelques gestes simples et essentiels** à renouveler chez soi chaque semaine de mai à novembre, et qui ne prennent que quelques minutes. En les appliquant, vous empêchez le moustique tigre de vous envahir :



CHECK LIST

CONTRE LA PROLIFÉRATION DU MOUSTIQUE TIGRE

Pour se débarrasser du moustique tigre, une seule solution :
adopter les bons gestes pour supprimer les eaux stagnantes
où il pond ses œufs et prolifère.

#1 RANGEZ À L'ABRI

- Seaux et arrosoirs
- Jouets d'enfant, même les plus petits
- Cendriers ou tout petit objet pouvant recueillir de l'eau
- Poubelles, caisses, pots...
- Remorques et matériel de chantier (tuiles, brouettes...)

#2 NETTOYEZ POUR FACILITER L'ÉCOULEMENT DES EAUX

- Gouttières, chéneau
- Regards d'eau de pluie
- Rigoles ouvertes ou couvertes de grille
- Bondes et siphons d'évacuation d'eau (fontaines, évier...)

#3 VIDEZ APRÈS CHAQUE PLUIE

- Coupelles de pots de fleurs (l'astuce : mettez-y du sable ! La plante y puisera l'eau sans que le moustique tigre puisse y pondre)
 - Gamelles pour animaux
 - Pieds de parasol
 - Plis de bâches (pour mobilier de jardin, piscine...)
 - Jeux pour enfants (toit de cabane, toboggan, chaise...)
 - Pluviomètres
 - Éléments de décoration
- Bref, tout ce qui retient la moindre quantité d'eau !

#4 ENTRETIENEZ

- Piscines (veillez au bon dosage du chlore)
- Bassins et mares (mettez-y des poissons friands de larves !)
- Terrasses sur plots
- Caillebotis
- Pompes de relevage
- Bornes d'arrosage

#5 COUVREZ AVEC UN VOILE OU UNE MOUSTIQUAIRE

- Récupérateurs d'eau de pluie (ou vérifiez-les toutes les semaines, car même s'ils ont un couvercle, le moustique entre et sort tranquillement par la gouttière et supprimez régulièrement les larves)
- Bidons et fûts qui doivent rester dehors

**COUPEZ L'EAU AUX
MOUSTIQUES TIGRES ET PASSEZ
LE MESSAGE À VOTRE VOISIN !**

Plus d'infos sur
iledefrance.ars.sante.fr

Même si vous n'avez pas encore identifié de moustiques tigres chez vous, appliquez d'ores-et-déjà ces gestes simples. Une fois installé, il est impossible de l'éradiquer totalement. **Seule la mise en œuvre de ces gestes permet de diminuer sa présence** et donc de réduire sa nuisance et le risque de maladie !

Comment signaler sa présence ?

Le moustique tigre, d'une taille d'environ 5 mm, est reconnaissable à ses rayures blanches et noires sur l'abdomen et les pattes. Si vous constatez sa présence, veuillez faire un signalement [sur ce portail en ligne](#).

Objectifs :

- Identifier la densité de présence du moustique tigre sur votre secteur à une période bien définie
- Évaluer le risque sanitaire si un malade (dengue, chikungunya, Zika) fréquente votre commune
- S'informer sur les moyens à mettre en place pour limiter la prolifération du moustique tigre

À noter, l'Agence régionale de démoustication (ARD), mandatée par l'ARS, procède à des prélèvements réguliers sur les 60 pièges pondoires du territoire du Val-de-Marne pour suivre l'évolution de la colonisation du moustique tigre (*Aedes albopictus*). **Un de ces pièges est installé à Arcueil.**

Lorsqu'un cas de dengue, chikungunya ou zika est constaté par un médecin (maladie à déclaration obligatoire par le médecin auprès des autorités sanitaires), l'ARS procède à une recherche de moustiques tigres après identification des lieux fréquentés par la personne touchée. Si la recherche s'avère positive, et dans ce cas seulement, une démoustication peut être lancée par l'ARS, qui reste seule décisionnaire.

Lien utile

[Plus d'informations](#) www.iledefrance.ars.sante.fr

Document utile

[Foire aux questions - ARS Ile-de-France](#)

[813.26 Ko, pdf](#)

Sur le même sujet



Transition écologique

Récupérez votre eau de pluie

[En savoir plus](#) ▶



Transition écologique

Biodéchets : s'équiper

[En savoir plus](#) ▶